

**DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
APPEL A CANDIDATURES**

CADRES DE COMPAGNIE

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans sur la base du volontariat. Il est construit comme un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. Dans une logique de parcours pour chaque jeune, il vise à renforcer la cohésion nationale et territoriale, développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La 1^{ère} phase du SNU consiste en un séjour de cohésion, d'une durée de deux semaines, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines. Ce séjour est suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

En 2022, les séjours de cohésion ont lieu du dimanche 12 au vendredi 24 juin 2022 et du dimanche 3 au vendredi 15 juillet 2022 dans chaque département. Les jeunes volontaires et tous les encadrants sont hébergés sur place durant toute la durée du séjour. Chaque centre accueillera entre 112 et 182 jeunes avec 16 à 26 encadrants. Le séjour de cohésion a pour objet de promouvoir les valeurs républicaines au travers de l'expérience de la vie collective. Plus d'informations sur : <https://www.snu.gouv.fr>

Afin d'encadrer l'ensemble des jeunes mineurs qui seront accueillis en Haute-Savoie, 3 à 5 postes sont à pourvoir pour chacun des séjours.

Équipe d'encadrement

Le cadre de compagnie s'inscrit dans l'équipe d'encadrement du séjour de cohésion composée d'une équipe de direction (chef de centre et adjoint(s)), d'une équipe de soutien (référént sanitaire, intendance, sport et cohésion) et des encadrants des jeunes (cadres de compagnie et tuteurs).

Profil :

- Titulaire du BAFA **ou** d'une qualification reconnue équivalente* **ou** d'une expérience et de compétences techniques et pédagogiques adaptées au poste / le PSC1 serait un plus.
- Expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent.

(*Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.)

Durée du contrat : 24 jours

Session du mois de juin	Session du mois de juillet
<ul style="list-style-type: none"> • Conception, préparation du séjour et formation obligatoire (formation du 7 au 9 juin + 2 jours avec dates à déterminer) • Préparation du centre/convoyage : 1 jour • Durée du séjour : du 12 au 24 juin 2022 (13 j) • Rangement du centre/convoyage : 1 jour • 4 jours de repos rémunérés (compensateurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, préparation du séjour et formation obligatoire (formation du 27 au 30 juin + 1 jour avec dates à déterminer) • Préparation du centre/convoyage : 1 jour • Durée du séjour : du 3 au 15 juillet 2022 (13 j) • Rangement du centre/convoyage : 1 jour • 4 jours de repos rémunérés (compensateurs)

Missions :

Chaque compagnie est composée de 3-4 maisonnées (chacune étant constituée d'une douzaine de jeunes âgés de 15 à 17 ans et encadrée par un tuteur).

Placé sous l'autorité du chef de centre et de ses adjoints, le cadre de compagnie est un cadre de contact dont la présence à la fois exigeante et bienveillante est essentielle. Il fédère l'action des tuteurs, avec lesquels il est en lien permanent. A son niveau de responsabilité intermédiaire, il traduit le projet pédagogique du centre en objectifs de compagnie. Il intervient dans une posture de stricte neutralité.

Il est soucieux du bon déroulement des activités et de l'adhésion de tous, dans un esprit participatif et inclusif.

Ainsi, les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrement d'un groupe de maisonnées (3/4 maisonnées)
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur
 - Appuyer les tuteurs de maisonnées dans leur rôle éducatif
 - Participer à l'encadrement des activités
 - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
 - Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
 - Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit
2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté
 - Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
 - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté
3. Développer le sens du service et de la solidarité
 - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le cadre de compagnie peut piloter directement des modules prévus dans le cadre du projet pédagogique du séjour de cohésion (au profit des jeunes de sa compagnie ou ceux d'autres compagnies).

Organisation :

Logement sur site durant le séjour (hébergement et pension complète fournie), port de la tenue SNU obligatoire lors du séjour. Site de formation et de séjour à déterminer (en Haute Savoie).

Rémunération :

Une rémunération brute journalière de 91,90 € (hors congés payés et avant le prélèvement à la source) sur la base d'un contrat d'engagement éducatif. Il appartiendra au cadre de justifier d'un nombre de jours de contrat d'engagement éducatif inférieur à 80 jours (apprécié sur chaque période de douze mois consécutifs, séjour 2022 inclus).

Remarque :

En application des dispositions du code de l'action sociale et des familles, chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 (B2) du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

Merci d'adresser par courriel à l'adresse sdjes74-snu@ac-grenoble.fr :

- votre fiche de candidature complétée
- votre CV et lettre de motivation reprenant et explicitant les missions d'encadrement, d'animation, ou de formation déjà exercées
- une copie de vos diplômes

Date limite de candidature : 4 mai 2022

Pour toute question complémentaire sur le poste, vous pouvez contacter l'équipe du SNU de la Haute Savoie :

- par courriel à l'adresse sdjes74-snu@ac-grenoble.fr
- par téléphone au 04.50.88.43.64. ou au 04.50.88.41.37.

**Fiche de candidature pour une mission d'encadrement du SNU
en HAUTE SAVOIE**

Période des missions :

Séjour de JUIN	Conception, préparation et formation	5 jours	Date à déterminer
	Installation, rangement du centre et convoyage	2 jours	Samedis 11 et 25 juin 2022
	Séjour de cohésion	13 jours	Dimanche 12 juin au vendredi 24 juin 2022
Séjour de JUILLET	Conception, préparation et formation	5 jours	Date à déterminer
	Installation, rangement du centre et convoyage	2 jours	Samedis 2 et 16 juillet 2022
	Séjour de cohésion	13 jours	Dimanche 3 juillet au vendredi 15 juillet 2022

Fonction sollicitée :

Tuteur de maisonnée

Cadre de compagnie

Séjour(s) sollicité(s) :

Séjour de cohésion de juin*

Séjour de cohésion de juillet*

** lieux à déterminer – il est possible de postuler sur les 2 séjours*

Coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tel : _____ adresse mail : _____

Motivations : (joindre un courrier complémentaire sur papier libre)

Candidature :

A adresser par mail à sdjes74-snu@ac-grenoble.fr accompagnée de :

- CV
- lettre de motivation
- copie des diplômes

Au plus tard le 4 mai 2022